

# Confronté à une crise financière, l'ONF se cherche un avenir

Les syndicats de l'Office national de forêts redoutent une course à la productivité

REULLE-VERGY (CÔTE-D'OR) -  
envoyé spécial

L'alignement est parfait et les superbes pins noirs d'Autriche ensèrent le chemin qui, sur quatre kilomètres, traverse la forêt domaniale de Mantuan, au-dessus du village de Reulle-Vergy (Côte-d'Or). Ces arbres, d'une bonne vingtaine de mètres de haut, ont atteint pour la plupart l'âge respectable de 120 ans. Autour, les chênes, les hêtres, des sapins aussi dont certains ne dépassent pas la vingtaine de centimètres complètent le tableau sylvestre. Moins hauts, des érables et des noisetiers densifient cette forêt où se côtoient feuillus et résineux. Certains troncs sont marqués d'un signe tracé à la peinture bleue, indiquant qu'ils doivent être coupés. Au sol, le muguet pointe déjà son nez entre les branchages qui jonchent la terre humide.

« C'est mon jardin », avance, non sans fierté, Henri-François Paya, garde forestier, que l'on appelle maintenant « technicien forestier territorial ». A 42 ans, il a déjà occupé trois postes à l'Organisation nationale des forêts (ONF), qu'il a rejointe en 2007. Auparavant, M. Paya travaillait déjà dans le secteur forestier, pour un bureau d'étude puis pour une coopérative forestière. Aujourd'hui fonctionnaire, habitant d'une maison forestière dans le village de Reulle-Vergy, il assure la gestion de cette forêt « domaniale » de 430 hectares, un terme qui signifie qu'elle appartient à l'Etat. En France, les 17 millions d'hectares de forêt (31 % de la surface du territoire) sont aux trois quarts pri-

vés, 4,2 millions étant dans le domaine public, dont un tiers de forêts domaniales.

Henri-François Paya est aussi chargé de onze forêts communales dont les noms font plus penser aux magnifiques crus de Bourgogne ornant les versants des coteaux : Morey-Saint-Denis, Nuits-Saint-Georges, Chambolle-Musigny, Vosne-Romanée... « En tout, je veille sur 2 000 hectares. Je définis les plans de programmation pour chaque forêt, les soumetts aux maires, et vérifie chaque année l'évolution de ces plans, définis sur vingt ans. Je dois prévoir les volumes de bois à sortir, et vérifier si les coupes sont possibles et toujours utiles », détaille Henri-François Paya.

## « Evaluer le contrat d'objectif »

Ce métier, il l'adore, parce que « très diversifié », avec de nombreuses missions : économique, écologique et touristique. Mais, à l'instar du ciel plombé qui laisse échapper quelques gouttes de pluie, l'avenir lui semble sombre. « On a trop de pression, on est de moins en moins nombreux, ce qui augmente les superficies à gérer et surveiller, et l'ONF pousse à la récolte de bois, pour pouvoir se financer », estime le forestier.

C'est un fait, l'ONF n'est pas en grande forme financière. Le déficit annuel atteint une quarantaine de millions d'euros chaque année pour un chiffre d'affaires d'environ 860 millions (en 2018). Une situation qui ne peut pas durer et que le gouvernement entend bien résoudre. Une mission a été confiée en novembre 2018 à des inspecteurs de quatre ministères (économie, agriculture, transition écologique et solidaire et intérieur pour le versant collec-



Une pile de pins débités dans les Landes, le 21 mars. REGIS DUVIGNAU/REUTERS

tivités territoriales). Ils devraient remettre leur rapport début mai aux deux ministres de tutelle de l'ONF, le ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, et celui de la transition écologique, François de Rugy. « Le but est d'évaluer le contrat d'objectif et de performance 2016-2020 de l'ONF et de définir des scénarios pour son évolution. Comment ramener l'Office qui est un EPIC [établissement public à caractère industriel et commercial] à l'équilibre ? Au-delà des aspects budgétaires qui ne sont pas aussi dramatiques que certains veulent le dire, il faut aussi se poser la question de quelles doivent être les missions de l'ONF, de la répartition des personnels en fonction de ces missions, du temps passé pour chacune d'entre elles », explique Nathalie Barbe, la conseillère chargée de la forêt auprès du ministre de l'agriculture.

Cette situation tendue inquiète les syndicats. Sachant que l'établissement se finance principalement par la vente de bois, qui a représenté 278 millions d'euros en 2018, soit un tiers du budget, ils redoutent une fuite en avant dans la recherche de productivité, au détriment de l'environnement. Des coupes trop importantes portent atteinte à la biodiversité de la forêt en modifiant son équilibre naturel, et diminuent sa

capacité de stockage de gaz à effet de serre. Les arbres assurent une meilleure qualité des eaux de surface en filtrant les polluants.

L'autre piste pour réaliser des économies concerne le fonctionnement et la masse salariale, qui représente plus de la moitié du total des charges. « On sait que le modèle de financement par les ventes de bois n'est pas viable, avec des cours en baisse. L'objectif était de réduire le déficit total à 260 millions d'euros en 2020, et il est toujours de quelque 400 millions. La direction veut réduire la masse salariale et, depuis deux ans, il y a un gel de certaines d'emplois », dénonce Philippe Berger, forestier en Bourgogne et secrétaire national du Syndicat national unifié des personnels des forêts et des espaces naturels, première organisation à l'office.

## « Le modèle est un peu fragilisé »

L'ONF compte 9 300 salariés, dont 56 % de fonctionnaires et 44 % de droit privé. « Alors qu'il existait un accord pour que les emplois de terrain restent publics, l'ONF recrute essentiellement des salariés de droit privé qui ne sont pas assermentés et ne peuvent plus assurer le travail de contrôle qui fait partie de nos missions », déplore aussi Philippe Berger. Jean-Marie Aurand, le directeur

**« On a trop de pression (...) et l'ONF pousse à la récolte de bois, pour pouvoir se financer »**

HENRI-FRANÇOIS PAYA  
garde forestier

général de l'établissement intérimaire nommé à la mi-janvier après le départ de son prédécesseur, attend comme les syndicats le rapport de la mission d'inspection. « Le modèle est un peu fragilisé, il faut consolider structurellement l'ONF. Face à cette situation tendue, il faut valoriser au mieux les ventes de bois, mais nous ne sommes pas dans une logique de surexploitation », affirme-t-il. Les chiffres de l'ONF attestent d'une relative stabilité du volume de bois coupé sur les dix ans passés, de 5,8 millions de mètres cubes en 2008 à 5,6 millions en 2018.

« On peut aussi faire mieux sur le fonctionnement, notamment en termes de système d'information, tout comme sur les modalités de vente. Avec les nouvelles technologies, on pourrait économiser 10 millions d'euros », assure

M. Aurand, qui dit vouloir défendre le statut public de l'établissement, dont la mission, insiste-t-il, reste de « produire, de protéger et d'accueillir ».

Au-delà de la crise de l'ONF, c'est bien la filière bois française qui est en crise. Alors que la forêt continue de s'étendre – plus de 7 millions d'hectares en un siècle selon l'Institut national de l'information géographique et forestière –, elle se trouve gravement déficitaire : entre juillet 2017 et juin 2018, le déficit du commerce extérieur de ce secteur s'est établi à 6,7 milliards d'euros – en hausse de 10,7 % en glissement annuel.

En visite dans la forêt des Landes, jeudi 18 avril, Didier Guillaume, le ministre de l'agriculture, a voulu rassurer les professionnels. « On manque de bois et les industriels achètent à l'étranger. Il y a des possibilités de sortir plus de bois de nos parcelles », a-t-il assuré. De quoi ajouter à l'inquiétude des défenseurs de la forêt et des syndicats qui redoutent que « l'ONF ne soit plus qu'une coopérative forestière et que l'Etat abandonne toute politique publique, et les missions environnementales de la forêt qui joue pourtant un rôle fondamental face à la crise climatique », selon Philippe Berger. ■

RÉMI BARROUX

# Nourrir l'Europe sans pesticides, un objectif réaliste

L'agriculture peut être la fois nourricière et non polluante, à condition que les habitudes alimentaires changent, assure une étude

Serait-il possible de nourrir la population européenne avec une agriculture débarassée des intrants chimiques, moins émettrice en gaz à effet de serre et préservant la biodiversité ? Une étude publiée mardi 16 avril par l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri, think tank rattaché à l'Institut d'études politiques de Paris) entend démontrer qu'une production entièrement agroécologique est possible à l'échelle européenne dans les prochaines années.

Le scénario établi par les chercheurs de l'Iddri vise à satisfaire plusieurs exigences parfois perçues comme contradictoires : améliorer la qualité de l'alimentation des Européens, diminuer l'impact climatique de l'agriculture et protéger l'environnement. Leur modèle agroécologique repose sur un affranchissement total du recours aux fertilisants de synthèse et aux pesticides. Il implique par ailleurs une désintensification de l'élevage, une augmentation de la surface des prairies permanentes et la replan-

tation de haies, arbres, mares et habitats pierreux.

Ces paramètres induiraient une baisse des rendements agricoles, de l'ordre de 10 % à 50 % selon les cultures, et in fine une baisse de la production de 35 %, mais si en parallèle les pratiques de consommation évoluaient, ce scénario pourrait permettre de nourrir les 530 millions d'individus que comptera l'Union européenne en 2050, assurent les auteurs de l'étude. Pour cela, il faudrait que les Européens mangent plus de végétaux (céréales, légumineuses, fruits et légumes) et moins de produits carnés, comme le préconisent le Programme national nutrition santé pour la France ou l'Organisation mondiale de la santé. Dans ce scénario, une part de la production – les céréales, les produits laitiers et le vin notamment – peut encore être exportée.

## Proscrire les élevages intensifs

Tandis que l'élevage est montré du doigt comme l'un des principaux contributeurs d'émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole, les chercheurs de l'Iddri

**L'agroécologie induirait une baisse des rendements de 10 % à 50 %, mais pourrait, même ainsi, nourrir la population**

considèrent que les ruminants ont un rôle à jouer, à condition de proscrire les élevages intensifs et les fermes-usines, et de diminuer les volumes de production. « On a besoin de bovins pour nos prairies, argumente Pierre-Marie Aubert, coauteur de l'étude, pour l'entretien des sols, pour conserver la biodiversité, et parce que les vaches mangent ce que les hommes ne peuvent pas manger. » L'élevage d'animaux dits monogastriques (porcs, volailles, poules pondeuses...), qui se nourrissent de céréales), dont l'alimentation rentre directement en compétition

avec l'alimentation humaine, serait, lui, réduit de 70 %.

Un tel cahier des charges permettrait-il au secteur agricole d'atteindre la neutralité carbone ? Pour l'Iddri, la solution ne peut pas, en tout cas, consister en une intensification des cultures et des élevages existants pour améliorer les rendements à l'hectare. Ainsi, ils estiment que si l'agriculture européenne a diminué ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % entre 1990 et 2015, notamment du fait d'une productivité accrue, cette efficacité s'est réalisée au détriment de la biodiversité et des paysages agricoles.

## Viabilité économique

Dans leur modèle d'agriculture extensive et sans intrants chimiques, les chercheurs calculent qu'il est possible de diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture, par rapport à l'année 2010, en supprimant notamment la « déforestation importée » liée aux achats à l'étranger de soja pour alimenter le bétail.

La question de la viabilité économique d'un tel modèle pour les

agriculteurs et les consommateurs reste en revanche posée. Celle-ci fera l'objet d'une prochaine étude, mais les chercheurs assurent que leur modèle n'entraînerait pas forcément une hausse de prix. « Quand on évoque la production alimentaire, il faut prendre en compte tous les coûts, y compris les externalités, comme les dépenses de santé ou celles liées à la dépollution de l'eau », explique Xavier Poux, coauteur. « L'analyse économique de notre modèle est encore à construire. Elle doit considérer un processus : comment la puissance politique entend-elle accompagner les changements, tant du côté de l'offre que de la demande ? »

Les Etats généraux de l'alimentation, qui avaient permis de poser, durant l'automne 2017, la question de notre modèle de production et de consommation, ont déçu dans leur mise en application. L'un des quatorze ateliers était consacré à la transition agroécologique : douze propositions en avaient été tirées pour atteindre l'objectif d'un tiers de production bio en France à l'horizon 2030, un tiers de production

conventionnelle et un tiers de production à « haute valeur environnementale » (HVE). Mais ces formulations n'ont pas été retranscrites dans la loi Egalim votée le 30 octobre 2018, celle-ci se concentrant sur la question des prix.

Quant à l'échelon européen, les négociations en cours sur la politique agricole commune (PAC) pour la période 2021-2027 achoppent pour le moment sur le montant de l'enveloppe globale, qui baisserait selon une proposition de la Commission de 5 % par rapport au cadre actuel. Face au risque de coupe budgétaire, l'appel à conditionner davantage les aides à des critères environnementaux – tel que le porte Pour une autre PAC, une plate-forme d'ONG et d'organisations paysannes – peine à s'imposer dans l'agenda.

Reste à savoir si les futurs élus européens, qui poursuivront après les élections du 26 mai les discussions autour de la future PAC, afficheront la volonté de sortir du modèle agricole intensif et d'accompagner politiquement la transition écologique. ■

MATHILDE GÉRARD